

RAPPORT N° 04/5-14  
au Conseil Municipal

OBJET

**CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN  
PROGRAMME DE TRAVAUX ET D'ACQUISITION DE MATERIELS ET DE MOBILIERS**

Afin de remettre à niveau certains équipements scéniques, de permettre une mise aux normes de sécurité et d'améliorer l'informatisation du Centre Régional Dramatique de l'Océan Indien, un premier programme d'équipement du CDR-OI d'un montant total de 160 000,00 € a été voté en séance du Conseil du 16 décembre 2002.

Ce montant total avait fait l'objet de deux tranches :

- une première tranche pour 89 330,00 € validée par le Conseil Municipal du 23 septembre 2003 ;
- une deuxième tranche pour 70 665,00 € validée par le Conseil Municipal du 07 mai 2004.

Chaque partenaire du CDR-OI participant à parts égales (25 %) au financement du programme dont la maîtrise d'œuvre devait être assurée par la Ville.

Aujourd'hui, l'ensemble des décisions n'ayant pu être mises en œuvre et après nouvelle concertation avec les partenaires, il vous est proposé de faire évoluer le mode de financement de cette opération.

La Ville de Saint- Denis et le Conseil Régional prennent en charge, à parts égales avec une maîtrise d'ouvrage municipale, les réalisations détaillées comme suit pour un montant total de 80 000,00€.

PROGRAMME DE TRAVAUX ET D'ACQUISITIONS				
PRISE EN CHARGE	NATURE	LIBELLE	TOTAL	
Mairie + Cons. Régional	Aménagement petite salle	Installation électrique	8 244,99 €	
		Mise aux normes	6 603,48 €	
		Rénovation peinture	7 051,20 €	
	<b>Total Aménagement petite salle</b>			<b>21 899,67€</b>
	Autres travaux	Autres divers supplémentaires.....	12 500,00 €	
	<b>Total autres travaux</b>			<b>12 500,00 €</b>
	Informatique	Ecran plat.....	1 670,96 €	
		Office 2000 / Routeur / Onduleur...	2 180,93 €	
		Photoshop / Mémoire 128 Mo.....	1 035,00 €	
		Portable-scanner-graveur.....	2 475,00 €	
		File maker pro.....	1 170,00€	
	<b>Total informatique</b>			<b>8 531,89 €</b>
	Loges	Electroménager.....	1 261,00	
		Installation des douches et toilettes	14 210,66€	
<b>Total Loges</b>			<b>15 471,66 €</b>	
Matériel de bureau	Archivage rotatif.....	3 956,08 €		
	Bureau accueil.....	783,20 €		
	Bureau comptabilité.....	1 572,62 €		
	Siège accueil.....	175,51 €		
<b>Total Matériel bureau</b>			<b>6 487,41 €</b>	
Matériel lumière	Vidéo projecteur.....	10 754,00 €		
<b>Total matériel lumière</b>			<b>10 754,00 €</b>	
Matériel plateau	Armoire électrique volante.....	4 355,37 €		
<b>Total matériel plateau</b>			<b>4 355,37 €</b>	
<b>Total Mairie + Cons. Rég.</b>			<b>80 000,00€</b>	

## RAPPORT N° 04/5-14

Les deux autres partenaires (L'Etat et Le Conseil Général), dans cette configuration nouvelle verseront à parts égales directement au CRD OI, une subvention de 80% du montant total des dépenses prévues ; 20 % restant à la charge du bénéficiaire.

Les acquisitions relevant de l'Etat et du Conseil Général sont définies comme ci-après :

PROGRAMME DE TRAVAUX ET D'ACQUISITIONS				
PRISE EN CHARGE	NATURE	LIBELLE	TOTAL	
Etat + Conseil Général	Aménagement petite salle	Cablage électrique	6 330,75 €	
		Grill-Tubes métal	4 883,31 €	
		Pendrillons	5 169,03 €	
		Tapis de danse	4 187,43 €	
	<b>Total Aménagement petite salle</b>			<b>21 020,52 €</b>
	Informatique	Billetterie	6050,00 €	
	<b>Total Informatique</b>			<b>6050,00 €</b>
	Matériel de plateau	Cablage métallique Petit outillage Surjeteuse treuils	366,00 €	
			2 300,35 €	
			364,06 €	
	<b>Total Matériel plateau</b>			<b>6 196,44 €</b>
	Matériel lumière	Projecteurs et accessoires	13 731,54 €	
<b>Total Matériel lumière</b>			<b>13 731,54 €</b>	
Matériel plateau	Pendrillons et frises	12 845,03 €		
		<b>Total matériel plateau</b>		
Matériel son	Console mixage et cablage Micros h f	11 982,80 €		
		5 143,26 €		
<b>Total matériel son</b>			<b>17 126,06 €</b>	
<b>Total Cons. Gén. + DRAC</b>			<b>80 000,00 €</b>	

Dans tous les cas, ces biens acquis resteront en cas de changement de gestionnaire, propriété du Théâtre du Grand Marché.

Il vous est donc demandé :

- d'approuver le nouveau dispositif de financement ;
- d'autoriser le Député-Maire à passer les conventions et à solliciter la participation de la Région.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE DEPUTE-MAIRE  
  
LE DEPUTE-MAIRE DE SAINT-DENIS  
LA REUNION  
René-Paul VICTORIA

**COMMUNE DE SAINT-DENIS**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DELIBERATION N° 04/5-14  
du Conseil Municipal  
en séance du vendredi 12 novembre 2004**

**OBJET**

**CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN  
PROGRAMME DE TRAVAUX ET D'ACQUISITION DE MATERIELS ET DE MOBILIERS**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 de Mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 04/5-14 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Madame Patricia SALIMINA, 10<sup>ème</sup> Adjointe au Député-Maire, présenté au nom des Commissions Affaires Culturelles / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**


**ARTICLE 1**

Approuve le nouveau plan de financement proposé, tel qu'il figure au texte du rapport.

**ARTICLE 2**

Autorise le Député-Maire à passer les conventions et à solliciter de l'Etat les participations y afférentes.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Saint-Denis le, **19 NOV. 2004**

LE DEPUTE-M  
  
René-Paul VICTORIA

